

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
 pr la Suisse (pour l'étranger, le port en sus):
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste » 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50
 par la poste, franco » 4.—
 Pour 3 mois, » 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.
 Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

PRIX DES ANNONCES :
 Pour une annonce au-dessous de 7 lig., 75 c.
 Pour 7 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. — Pour s'adresser au bureau, 50 cent.
 Une remise de 2 fr. pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1^{er} janvier.
 Les annonces pour le n° du mercredi seront reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — FEVRIER 1867.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.								CHAUMONT.												
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.					Moyenne du jour.	Minim.	À 1 heure.			Moyenne du jour.	Direction.		
9	8,4	4,0	9,0	723,61	3,8	S.-O.	Fort	Couvert.	Tout le jour pluie interm.	1,340	9	3,6	-0,5	3,8	667,6	4,5	S.-O.	Moyen	Couvert.	Pl. int. et brouil. mouv. m. s.
10	5,7	2,4	11,4	725,87	0,2	E.	Calme	Clair	Alp. Bern. claires.	1,350	10	4,9	1,0	7,8	669,8	0,3	S.-O.	Faible	Clair	Pâquerettes fleuries. Alpes.
11	5,4	-1,2	9,9	725,29	—	S.-O.	Moyen	Couvert.	Pl. 12 1/2 à 2 h. l'ap.-m. Al. cl.	1,303	11	2,9	-1,8	4,9	668,7	0,0	id.	Fort.	Couvert.	Ciel rouge. Alp. claires le matin.
12	4,0	0,3	6,9	729,56	0,6	S.	Calme	id.	Alpes Bern. visibles.	1,330	12	-0,7	-4,1	0,5	672,4	0,2	N. var.	Faible	id.	Vent N-E. le soir.

Publications municipales.

Les personnes auxquelles peuvent appartenir certains matériaux de construction au remplissage de l'Évole, sont invitées à les enlever dans la quinzaine dès-aujourd'hui, contre paiement de la location de la place, à défaut, il y sera pourvu par la Direction soussignée. Neuchâtel, le 5 février 1867.

DIRECTION DE POLICE MUNICIPALE.

IMMEUBLES A VENDRE

2. A vendre, une maison très-agréablement située, près de la place Purry, ayant grand magasin dans le bas et trois étages au-dessus. S'adr. au bureau de cette feuille.

Domaine à vendre.

Le notaire Baillot, à Boudry, est chargé de la vente d'un très-beau domaine situé à Concise, canton de Vaud. Ce domaine se compose de maisons de maîtres et dépendances rurales, et d'environ 21 poses anciennes de prés fertiles, irrigables, plantés d'arbres et en un seul tenant, de 125 ouvriers de vignes et de 17 poses de forêt. Les meubles de la cave peuvent contenir la récolte de deux années.

Pour cause de départ,

On offre à vendre, à Yverdon, un bâtiment neuf, dans lequel existe un café restaurant, au faubourg de l'Hôpital, à la porte de la caserne, dans laquelle ont lieu chaque année plusieurs cours de répétition de bataillons et de carabiniers, ce qui lui assure un revenu élevé. S'adr. pour renseignements, au bureau de cette feuille, et à Yverdon à Louis Vaucher.

Vente publique aux enchères.

Par suite du décès de l'un de ses membres, la Société soussignée, appelée à prononcer la dissolution de la dite société, annonce que les Bains de Blumenstein sont exposés en vente ou offerts en fermage au plus offrant enchérisseur.

Cet établissement de bains, situé à deux lieues environ de Thoun et à 5 lieues de Berne, au pied du Stockhorn et sur une route postale, est depuis longtemps connu avantageusement par ses sources ferrugineuses dont les propriétés sont fortifiantes et régénératrices. Il se compose de plusieurs bâtiments bien meublés, disposés commodément pour loger 80 à 100 baigneurs, et pourvus de tous les appareils de bains et de douches.

Les bâtiments sont dans un bon état d'entretien, et assurés contre l'incendie pour la somme de fr. 76,800. Les jardins et vergers qui entourent la propriété et en embellissent le séjour, comportent environ 5 arpents.

Les renseignements sur les conditions très-favorables des enchères, sont donnés par le soussigné, gérant de l'établissement. Pour les renseignements sur les bains proprement dits, on doit s'adresser à M. le docteur Jäggi, à Uebischi.

La vente aura lieu lundi 4 mars 1867, dans l'établissement même. Tous les amateurs sont invités à s'y rencontrer.

Au nom et par ordre de la
 Société des bains de Blumenstein,
 Le gérant,
 JEANNERET, précédemment à Thoun.

6. L'hoirie Borel-Wittnauer exposera en vente aux enchères, le jeudi 14 février prochain, à 5 heures après-midi, en l'étude de M. Henri Jacottet, notaire et avocat, à Neuchâtel, les immeubles suivants :

1^o Une maison d'habitation, avec terrain au nord, située au faubourg du Lac, à Neuchâtel, ayant rez-de-chaussée et deux étages, le tout est limité de vent par M. Jehlé, maître d'hôtel, de bise, par M. Alphonse DuPasquier-Terrisse, d'uberre par la route du faubourg, et de joran par M. Louis Reuter et l'hoirie Coulon-Marval; cette maison provient de feu M. le consul Fornachon.

2^o Une petite propriété située au Vauseyon et qui touche le pont du Seyon; elle se compose d'une maison d'habitation et d'environ 2 à 5 ouvriers de terrain en nature de jardin et verger. Pour renseignements, s'adresser à M. Jacottet, notaire, et à M. D. Prince-Wittnauer.

Vente immobilière à Auvernier.

Le samedi 2 mars prochain, dès les 7^{1/2} h. du soir, à l'hôtel du Lac, on procédera à la vente par voie de minute de deux immeubles situés au centre du village d'Auvernier. lieu dit au Coin, savoir :

1^o Une maison ayant rez-de-chaussée et deux étages, avec place de dégagement derrière, limitée à l'est et au sud par M. Daniel Lardy, au nord par la suivante, et à l'ouest par la rue publique.

2^o Une maison au nord de la précédente, renfermant un logement

Ces immeubles, qui se vendront soit en bloc soit séparément, renferment un matériel complet d'encavage, tels que deux presses dont un en fer, des cuves, etc; plus, une cave meublée pouvant contenir environ 50 bosses

Des facilités seront accordées aux amateurs, tant pour le paiement que pour l'usage immédiat du matériel d'encavage.

La minute est déposée en l'étude du notaire Bonnet, à Auvernier.

Maison à vendre, à Neuchâtel.

L'hoirie Pettavel expose en vente, par enchères publiques, la maison qu'elle possède vis-à-vis de la fontaine, rue des Chavannes et du Neubourg, à Neuchâtel, renfermant caves à voûtes fortes, deux étages et un rez-de-chaussée propre à un établissement d'encavage. Cette maison qui a deux issues, une longueur de 49 pieds de façade et une largeur de 44 pieds, rapporte fr. 1,225 de loyers annuels, non compris les caves; elle est limitée de vent par la rue du Neubourg, de joran par la rue et la tour des Chavannes, de bise par la Municipalité (emplacement de l'ancienne forge des Terreaux), et d'uberre par M. Borel-Jordan.

La vente aura lieu le **lundi 4 mars 1867, à 3 heures après-midi**, sur la mise à prix de fr. 20,000, par le ministère et en l'étude du notaire Ch.-Ul. Junier, à Neuchâtel, auquel les amateurs sont priés de s'adresser pour visiter l'immeuble et pour prendre connaissance des conditions de vente.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

9. On vendra par voie d'enchères publiques, le jeudi 21 février 1867, dans la maison Ritter, Place-d'Armes à côté de l'hôtel du Vaisseau, à Neuchâtel, un mobilier complet de **café-restaurant**, comprenant: tables en

noyer et en chêne, carrées et rondes, de toutes dimensions, avec pieds en fer, bancs; chaises, tabourets, tapis, glaces, buffet de services, porte-liqueurs, des tableaux, pendule, une belle batterie de cuisine et du linge. On vendra aussi un grand choix de **vins et liqueurs** en bouteilles.

Les montes commenceront à 9 heures du matin. GREFFE DE PAIX.

12. On vendra par voie d'enchères publiques, jeudi 14 février 1867, au 2^{me} étage de la maison n° 9, rue du Temple-neuf, à Neuchâtel, divers objets mobiliers, tels que: **canapé, buffet, bureau, bois de lit, paillasses à ressorts, tables, chaises, literie, linge, batterie de cuisine, potager** et autres articles. Les montes commenceront à 9 heures du matin.

GREFFE DE PAIX.

ETUDE DE M^e MATTI,

NOTAIRE A ST-IMIER.

Vente de Mobilier & d'Horlogerie.

Le lundi 18 février courant et le cas échéant le lendemain, chaque jour à une heure après-midi, il sera procédé à la vente par enchères publiques de tout le mobilier et de l'horlogerie dépendant de la faillite du sieur Henri Kettner, ci-devant fabricant d'horlogerie à St-Imier.

Le mobilier consiste en meubles de ménage, dont un meuble de salon complet, un bon piano neuf, des lits, de la batterie de cuisine, du linge de corps, de lit et de table, une cheminée portative, des glaces, pendules, cartels, et environ 150 bouteilles vin rouge et blanc.

Et l'horlogerie consiste en fournitures diverses, finissages et échappements, environ 240 montres prêtes, boîtes d'argent, un régulateur, un burin fixe et divers outils d'horlogers

La vente aura lieu contre argent comptant, à St-Imier, dans l'hôtel de la maison de ville. St-Imier, le 4 février 1867.

Par commission du syndic provisoire de la faillite :
MATTI, notaire.

A VENDRE.

THÉS DE CHINE. Un nouveau dépôt est ouvert au magasin de Ch. LICHTENHAHN, dans les mêmes qualités et mêmes prix que précédemment.

On informe MM les bibliophiles, qu'une partie de la **bibliothèque de feu M. le pasteur Thomas** est déposée pour la vente chez M. Samuel Delachaux, éditeur. On y trouvera entr'autres: le Commentaire de Don Calmet, moins l'Exode; le Commentaire de Quessel sur le Nouveau Testament, moins St-Luc; l'Histoire philosophique des Indes, de Raynal, édition de Genève; des ouvrages de Rosenmüller, Glassius, Parceus, Vitzinga, Pruckner, Freytag, de nombreux travaux imprimés et manuscrits en langues orientales, quelques ouvrages provenant de la bibliothèque de l'historien Gibbon et du baron du Puget, etc. Le catalogue manuscrit et à prix marqués, est à la disposition des amateurs.

15. Une machine à régler de fr. 500, une cisaille pour carton de fr. 580, un assortiment de caractères et outils pour doreur de 900 fr., le tout presque neuf est à vendre à moitié prix à Genève, Chantepoulet, 5, au 1^{er} H. P.

Il vient de paraître:

EN VENTE CHEZ

Samuel Delachaux

NEUCHÂTEL.

Rafraîchissements de l'âme chrétienne dans le désert. 100 passages, suivis d'un verset, sur cartes réunies en un étui, fr. 1.

A. ROCHAT. Invitation de Dieu au pêcheur, nouvelle édition populaire, fr. 1>25.

Librairie générale

de J. SANDOZ.

Les quarante jours après la résurrection. Trad. de l'anglais du D^r W. Hanna, avec une introduction par E. Castel, pasteur (Toulouse) 1 vol. in-12, fr. 1>25.

Adjai ou le jeune esclave africain (Toulouse). 25 c.

La méprise de Christine, par l'auteur de *John Halifax*, traduit de l'anglais, fr. 5.

Genève et la liberté. Réponse à M. Hornung, par J.-F. Astié. Brochure in-8°, 50 c.

Genève et le séparatisme, par Joseph Hornung, prof. de droit. Brochure in-8°, fr. 1.

Das nordamerikanische Bundesstaatsrecht verglichen mit den politischen Einrichtungen der Schweiz. Von Prof. Rüttimann. Erster Theil. fr. 8.

Prix de fabrique

Par suite de conventions spéciales, avec les principales fabriques, pour les articles suivants en fournitures de constructions.

CHAUX HYDRAULIQUE

de Virieu, seule recommandée pour les travaux hydrauliques.

CIMENTS

de la porte de France pour travaux hydrauliques.

de **Grenoble** première qualité, après la Porte de France.

de **Portland**, le seul pour terrasses, dallages, etc.

de **Lobereau-Meurgey** pour joints, enduits, etc.

Fontes d'ornement

pour construction et autres.

GLACES DE PARIS

non étamées pour vitrages, et étamées et encadrées pour salons

Spécialité de glaces pour la photographie.

GRAND DEPOT

de verres à vites en tous genres, gros et détail.

DIAMANTS à couper le verre.
 Chez les cousins Perrody, rue Kléberg et Winkelried 12, à Genève.

A vendre, un bon piano en paillassandre, sept octaves. S'adr. au pensionnat de Mlle Petitpierre, St-Blaise.

19 A vendre, 4 laigres en bon état, de la contenance d'une bosse environ. S'adr. au bureau d'avis qui indiquera.

CHEZ

J. KUGHELE-BOUVIER

TAPISSIER

QUAI DU PORT & FAUBOURG DU LAC, N° 10.

Grand choix d'ameublements en tous genres. Articles de literie : couils, plumes, coton, édredon. Etoffes nouvelles pour meubles : bourre de soie et un grand choix de cretonnes.

DIVANS-LITS MÉCANIQUES.

Ces meubles font un très-bon siège et un excellent coucher, leur forme peut être modifiée selon le style des autres pièces de l'ameublement avec lesquelles ils doivent s'harmoniser.

Le lit peut être fait dès le matin avec ses draps et couvertures, et le soir, il suffit de le tourner pour trouver son lit tout prêt.

Pour opérer cette transformation, on abat le dossier sur le fond, et alors le tout se trouve en équilibre sur un axe placé à chaque bout, puis le mouvement de rotation se fait sans qu'il soit besoin d'y mettre aucune force.

Solidité garantie.

FAUTEUIL MÉCANIQUE, DOUBLE SIÈGE

Meuble excellent pour malades et convalescents, pouvant servir comme fauteuil ou comme chaise-longue, en tirant à soi la partie du siège ou le double-siège caché sous la frange. Le dossier est mobile et se renverse à volonté seulement par la pression du corps.

21. A vendre, un **potager** en fonte, à quatre trous, avec ses accessoires, dans lequel on peut brûler du coke; on le céderait à bon compte. S'adr. brasserie Vuille, n° 24, au 1^{er}.

FABRIQUE DE CHAUSSURES

MAISON BERTHOUD

RUE DU SEYON N° 16.

Vu la saison avancée, nous vendrons aux prix suivants nos articles faits à l'avance ou sur mesure :

Bottines castor, fr. 2»90; bottines drap fin fr. 4»50, bottines claquées chèvre fr. 4»90, bottines claquées en verni fr. 6»80, bottines en satin-laine fr. 4»90, bottines peau chagrinée fr. 6»80. On se charge aussi des recommandages de chaussures sortant de ce magasin.

25. On offre à vendre, à bon compte, une **robe de soie noire**, toute neuve et n'ayant jamais été portée. Adresse à prendre au bureau de cette feuille.

Grand assortiment de **graines potagères** et **graines de fleurs**, chez Christ.-Fréd. Kemmler, maison Sperlé, à Neuchâtel. Quelques pots de jacinthes en fleurs.

25. A vendre, dans le plus bref délai et à bon compte, un **bassin de presseur** presque neuf. S'adr. à M. Adinet, rue du Château, en face de la maison Sandoz-Morel.

A VENDRE l'outillage d'un mécanicien-serrurier, plus une presse à copier et une balance en cuivre. Le tout en bon état et à un prix modéré. S'adr. faubourg des Rochettes, n° 5.

Magasin Quinche.

L'eau de Selters attendue est arrivée.

Café du Mexique

NEUCHÂTEL.

On y trouvera jusqu'à la fin de la saison, du beau **chevreuil** et toujours de la **gelée de viande** et du **persillé** au détail.

29. A vendre, de gré à gré et pour cause de départ, divers effets mobiliers, tels que deux bois de lit à deux personnes, dont un avec sommier élastique, literie, canapé, commode, tables, chaises, un potager avec ses accessoires, batterie de cuisine, un petit char d'enfant. Rue du Seyon, n° 11, 2^{me} étage.

OCCASION. A vendre une voiture d'entente, en bon état et à 2 places. Elle a des ressorts à pincettes, capote et avance en cuir. La voir *aux Sapins*, faubourg du Château.

31. A vendre, 5 paires de beaux canaris, avec de belles cages si on le désire. S'adr. à Rod. Gallmann, dans l'atelier de chapellerie, au Faubourg, n° 5, vis-à-vis de l'Hôpital.

LE MAGASIN**D'ARTICLES DU MIDI**

Grand'rue 10.

Vient de recevoir saucissons de Bologne frais, véritables et de 1^{re} qualité.

Un très-joli assortiment de fruits conservés au jus et à l'eau-de-vie : fraises, framboises, cerises, mirabelles, pêches et abricots.

Dattes à la livre et en boîtes.

Farine de lentilles.

Merluce blanche, prix raisonnable.

Huile d'olive surfine en flacons.

Truffes nouvelles en bouteilles.

Oranges de Palerme et citrons de Messine, gros et détail.

55. On offre à vendre un **harmonium** à quatre octaves, ayant très-peu servi et à un prix avantageux. S'adresser au bureau d'avis.

Magasin Quinche.

Amidon anglais, tout ce que l'on peut désirer de mieux, en paquets de 4 livres.

BON MIEL pour table, à 80 cent la livre, au magasin Zimmermann, rue des Epancheurs.

A VENDRE un joli potager en fer, avec tous les accessoires. S'adr. chez M. Ulrich, terrinier à l'Évole.

Nouvelle découverte patentée.

ARGENTIFÈRE

POUDRE PRÉPARÉE PAR UN CHIMISTE A LONDRES.

Avec cette précieuse poudre, on peut instantanément polir l'argenterie et rendre aux objets plaqués noirs par l'usage, le brillant et la blancheur du neuf.

En dépôt chez M. Ch. **Lichtenhahn**.

58. Le samedi 16 février 1867, on vendra de gré à gré une vingtaine **billes de frêne**, dont quelques-unes de fortes dimensions; les amateurs devront se rencontrer le dit jour, 16 février, à 2 heures de l'après-midi, vers la scie de la Bocarderie près Valangin.

FECONDINE

ENGRAIS NATUREL & CONCENTRE

DE LA FABRIQUE DE

WICKY et CASTELLA

A FRIBOURG.

Médaille de bronze au Concours agricole de 1866, à Genève.

EMPLOI : Pour une fumure ordinaire, de 4 à 6 quintaux par pose de pré ou de champ, et 2 à 3 onces par cep de vigne.

Succès prouvé et garanti.

La Fécondine se vend au comptant, 10 fr. le quintal, pris à Fribourg, emballage gratis, chez M. J.-E. Wicky, rue de Lausanne, 142,

A 11 francs le quintal chez :

MM. ESSEIVA, à l'hôtel de ville, à Bulle; C. VALLOTON, à la Ruèche, à Payerne; B. Meyer, rue St-François, à Lausanne; GRAU-DROZ, au Paon, à Avenches; E. CHATTONNEY, à Morat; L.-F. **LAMBELET**, à Neuchâtel; JULES MONTANDON, à la Chaix-de-Fonds.

Les emballages portent tous la marque de fabrique de Wicky et Castella.

Guérison radicale des hernies.**PAIEMENT UN AN APRÈS GUÉRISON RADICALE BIEN CONSTATÉE**

Nombreuses preuves de guérisons radicales sur des personnes de tout âge, sont à la disposition des personnes qui désirent s'en assurer.

Il n'existe aucune difformité herniaire, tant ancienne et volumineuse soit elle, qu'on ne garantisse de contenir d'abord et de faire disparaître ensuite, sans gêner la personne qui en est affectée.

Ecrire à M. Helvig, chirurgien-herniaire, à Maizières-les-Vic, (Meurthe), France.

ON DEMANDE A ACHETER.

41. On demande à acheter, de rencontre, une banque de magasin, en bon état, d'environ 9 pieds de longueur sur 5 pieds de largeur, munie si possible de tiroirs. S'adr. à M. Schilli, marchand de cuir, faub. de l'Hôpital, n° 6.

10

FEUILLETON.**LE BLOCUS**

ÉPISODE DE LA CAMPAGNE DE 1814.

VII

Tu vois, Fritz, ce que les bourgeois avaient à supporter en ce temps; jamais on n'a vu de choses pareilles. Eh bien! c'est quand on payait des corvées extraordinaires, c'est quand Monborne me commandait à l'exercice, quand le sergent Trubert me tombait sur le dos, quand on parlait déjà de visites domiciliaires pour reconnaître si les gens avaient des vivres, c'est au milieu de tout cela que mes douze pipes d'esprit arrivaient lentement par le roulage ordinaire.

Ah! que je me repensais de les avoir demandées! Combien de fois j'aurais voulu m'arracher les cheveux, en songeant que la moitié de ce que j'avais gagné depuis trente ans marchait à la grâce de Dieu. Comme je faisais des vœux pour l'empereur! Comme je courais chaque matin dans les cafés et les brasseries pour apprendre les nouvelles, et comme je tremblais en les lisant!

Jamais personne ne saura ce que j'ai souffert en ce temps, pas même Sorlé, car je lui cachais tout. Elle avait l'esprit trop clair pour ne pas voir mes inquiétudes, et quelquefois elle me disait :

— Allons, Moïse, du courage! Tout ira bien... Encore un peu de patience.

Mais les bruits qui nous arrivaient d'Alsace, de la Lorraine allemande et du Hunsruch me bouleversaient : — Ils viennent! — Ils n'oseront pas! — Nous sommes prêts! — Nous allons être surpris! — La paix va se faire! — Ils passeront demain! — Nous n'aurons pas de campagne d'hiver! — Ils ne peuvent plus tarder! — L'empereur est encore à Paris! — Le maréchal Victor est à Huningue! — On embrigade les douaniers, les gardes forestiers et les gendarmes; on prend tout! — Des dragons d'Espagne ont descendu hier la côte de Saverne! — Les montagnards défendent la chaîne des Vosges! — On livrera bataille en Alsace! etc., etc... Tiens, Fritz, la tête vous en tournait : le matin, un coup de vent passait et l'on était joyeux; le soir, un autre coup de vent passait, et l'on était triste.

Et mes eaux-de-vie approchaient toujours; elles arrivaient au milieu de cette bataille de nouvelles, qui pouvait changer, du jour au lendemain, en bataille à coups de boulets et d'obus. Sans tous mes autres soucis, j'en serais devenu fou. Mais l'indignation que j'avais contre Monborne et les autres gueux me détournait de ces pensées.

Tout le jour du grand dîner et la nuit suivante nous n'entendîmes plus parler du sergent Trubert, il était de garde; mais le lendemain, comme je me levais, le voilà qui monte, son fusil sur l'épaule; il ouvre la porte et se met à rire, les moustaches toutes blanches de givre. — Moi, qui venais de mettre ma culotte, je le regardais tout saisi. Ma femme était encore dans la chambre à coucher.

— Hé! hé! père Moïse, dit-il d'un ton de bonne humeur, il a fait rudement froid cette nuit.

Il n'avait plus la même voix ni la même mine.

— Oui, sergent, lui répondis-je, nous sommes en décembre; c'est tout naturel.

C'est naturel, dit-il, mais raison de plus pour prendre une goutte. Voyons, est-ce qu'il reste du vieux kirschwasser?

En me parlant, il me regardait jusqu'au fond de l'âme. Alors je me levai tout de suite du fauteuil, et je courus chercher la bouteille, en m'écriant :

— Oui, oui, sergent, il en reste. Tenez, régaliez-vous!

Pendant que je disais cela sa figure, encore un peu dure, devint tout à fait riante. Il posa son fusil dans un coin, et debout, il me tendit son verre en disant :

— Versez-moi, père Moïse, versez-moi.

Je lui versai la pleine rasade, et comme je versais, il rit tout bas; des centaines de rides au coin des yeux, autour des joues, du menton et des moustaches plissaient sa figure jaune. On ne l'entendait pas rire, mais la bonne humeur était peinte dans ses yeux.

— Du fameux kirsch! du vrai, celui-là, père Moïse, dit-il en buvant. On s'y connaît... on en a bu dans la Forêt-Noire, qui ne coûtait rien... Est-ce que vous ne trinquez pas avec moi?

Je lui répondis :

— Avec plaisir!

Et nous trinquâmes. Il m'observait toujours, et tout à coup il me dit en me regardant du haut en bas avec malice :

— Hé! père Moïse, dites-donc, je vous ai fait peur hier, hein?

Il clignait des yeux.

— Oh!... sergent...

— Allons, allons, s'écria-t-il en me posant la main sur l'épaule. Voyons, avouez que je vous ai fait peur.

Il riait d'un air si content, que je ne pus m'empêcher de lui répondre :

— Eh bien! oui, un peu!...

— Hé! hé! hé! je le savais bien, fit-il; on vous avait dit : — Le sergent Trubert est un dur-à-cuir! — Vous avez eu peur, et vous m'avez fait un bon dîner, un dîner de prince pour m'amadouer!

Il riait tout haut, et j'avais fini par rire aussi; nous riions tous les deux. Sorlé, de la chambre voisine, ayant entendu cela, vint sur la porte en disant :

— Bonjour, monsieur le sergent.

Alors il s'écria :

— Père Moïse, voilà ce qui s'appelle une femme!... vous pouvez vous vanter d'avoir une fière femme, une femme intelligente, plus maligne que vous, père Moïse; hé! hé! hé! il faut ça... il faut ça!

Sorlé était toute réjouie.

— Oh! monsieur le sergent, dit-elle, pouvez-vous croire?...

— Bah! bah! cria-t-il, vous êtes une maîtresse femme; j'ai vu ça en arrivant et je me suis dit : — Attention, Trubert!... On te fait bonne mine, c'est une ruse de guerre pour t'envoyer coucher à l'auberge... Laissons l'ennemi démasquer ses batteries! Ha! ha! ha! vous êtes des braves gens... Vous m'avez fait dîner comme un maréchal de France. — Main-

A LOUER.

42. A louer, pour fin février, une belle chambre meublée qui se chauffe, de préférence à un monsieur de bureau. A la même adresse, à vendre à très-bas prix, une belle et grande vitrine de magasin. S'adr. rue du Seyon, n° 2.

43. A remettre, pour le 1er mars, une chambre non meublée. S'adr. rue du Château n° 4, 5me étage.

44. A louer un petit appartement meublé, à un premier étage, exposé au soleil levant, jouissant d'un petit jardin et de la vue du lac. S'adr. St-Nicolas, Trois-Portes, n° 2.

45. Une grande belle chambre (salon) meublée, au centre de la ville, à un 5me étage. Le bureau de cette feuille indiquera.

46. A louer immédiatement, à des messieurs, ensemble ou séparément, plusieurs chambres meublées, exposées au soleil. S'adr. rue des Poteaux, n° 8, au 5e.

47. A louer, une chambre meublée, rue de la Place-d'Armes, n° 5, au plain-pied.

48. Pour le 1er mars, à louer, un joli cabinet meublé à un ou deux jeunes gens tranquilles. S'adr. au bureau d'avis.

49. A louer, une belle grande chambre à deux croisées, se chauffant. Place Purry, n° 5, au 2me étage.

50. On offre à remettre, le second étage de la maison Dubois, à Colombier; le logement consiste en 5 chambres, avec galerie au midi ayant vue sur le lac et les Alpes, cuisine, galetas, cave et accessoires. S'adr. pour les conditions, à M. Barrelet, au dit lieu.

51. On offre à louer, à Valangin pour St-Georges, un logement de deux chambres et dépendances, avec une boutique. S'adr. à M^{me} veuve Favre, à Valangin.

52. A louer, un vaste emplacement pouvant servir d'entrepôt et un petit atelier. S'adr. rue du Seyon, n° 11, 2me étage.

53. A louer, pour le 24 de ce mois, un cabinet non meublé, se chauffant, à une ou deux personnes d'état. S'adr. ruelle Breton, n° 1, au second étage.

54. Place pour quatre coucheurs, avec la pension si on le désire, rue du Concert, n° 6, 2me étage, maison Muriset.

Magasin à louer,

dans un quartier fréquenté au Locle. S'adr. à M. Michel-Edouard Weber, agent d'affaires, au quartier neuf, au Locle.

56. A louer, pour de suite ou le 1er février, deux chambres meublées. S'adr. maison neuve, n° 5, côté de bise, appartement n° 7, au 2me.

57. A louer de suite une belle chambre, bien meublée, rue de l'Orangerie, 8.

58. A louer, de suite, une chambre meublée, rue Fleury, n° 20, 2me étage.

tenant, père Moïse, je m'invite à prendre de temps en temps avec vous un petit verre de kirsch. Mettez la bouteille à part; c'est du bon! Et, quant au reste, la chambre que vous m'avez donnée est trop belle, je n'aime pas toutes ces fanfreluches; ces beaux meubles, ces lits tendres, c'est bon pour les femmes. Moi, ce qu'il me faut, c'est une petite chambre comme celle à côté; deux bonnes chaises, une table en sapin, un lit simple avec son matelas, sa paillasse et sa couverture, et cinq ou six bons clous au mur pour accrocher mes effets. Vous allez me donner cela.

— Puisque vous le voulez, monsieur le sergent...

— Oui, je le veux; la belle chambre sera pour la parade.

— Vous déjeunerez avec nous? dit ma femme, bien contente.

— Je déjeune et je dîne à la cantine, répondit le sergent. J'y suis bien et je n'aime pas que de braves gens fassent des frais pour moi. Quand on a les égards qu'on doit à un vieux soldat, quand on montre de la bonne volonté, quand on est comme vous, Trubert est aussi ce qu'il doit être.

— Mais, monsieur le sergent, reprit Sorlé...

— Appelez-moi sergent, dit-il. Je vous connais maintenant. Vous ne ressemblez pas à toute cette canaille de la ville: des gueux qui se sont enrichis pendant que nous étions à nous battre, des misérables qui ne faisaient qu'entasser et s'étendre aux dépens de nos armées, qui vivaient de nous, qui nous doivent tout, et qui nous envoient coucher dans des nids de punaises! Ah! mille millions de tonnerres!

59. A louer, pour le 1er mars prochain, un magasin situé au centre de la ville. S'adr. au magasin de paniers, rue du Concert, n° 6.

60. A louer, de suite, une chambre meublée indépendante et se chauffant, pour une ou deux personnes. S'adr. rue de l'Industrie, n° 5, au 2me étage.

61. On offre à louer, pour tout de suite, une chambre meublée bien éclairée, indépendante et se chauffant. S'adr. à l'Ecluse, n° 21, 3me étage.

62. Pour cause de départ, à louer pour le 15 mars, ensemble ou séparément, 2 chambres à cheminée. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 18, 1er étage.

63. A louer, de suite, deux chambres meublées ou non meublées, plus un magasin pour la St-Jean. S'adr. au 1er étage de l'ancien hôtel de la Balance.

64. A louer, pour St-Jean, un appartement de 5 pièces, avec vastes dépendances et portion de jardin. S'adr. faubourg de la gare, 5, au 1er.

65. La Commune d'Auvernier prévient le public que l'abattoir communal est à remettre pour la St-Georges prochaine, par voie de mise publique, le lundi 18 février courant, à 7 heures du soir, à l'hôtel du Lac, aux conditions annoncées aux amateurs, qui peuvent en prendre à l'avance connaissance chez le secrétaire du Conseil.

Au nom du Conseil administratif,
Le Secrétaire.

66. A louer, de suite, un vaste arrière-magasin pouvant servir comme entrepôt. S'adr. au bureau d'avis.

67. A louer, dès maintenant, une jolie chambre meublée. S'adr. rue de l'Hôpital, n° 22, au 4e.

ON DEMANDE A LOUER.

68. MM. Jacottet, avocats, demandent à louer, pour St-Jean 1867, un appartement de 2 ou 5 pièces, situé à un rez-de-chaussée ou à un premier étage, et pouvant être utilisé comme bureau.

UNE confiserie avec boulangerie, et si possible avec cabaret, est demandée à louer pour de suite ou plus tard. Les offres franchises, sous chiffre Z. O. 589, sont reçues et soignées par MM. Haasenstein et Vogler, à Bâle.

70. On demande à louer, en ville, pour l'époque de St-Jean ou milieu d'août prochain, soit une maison, soit un étage de 12 chambres, ou à défaut 2 étages de 6 chambres chacun. S'adresser à M. Gustave Verdan, agent d'affaires, rue du Musée, à Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES.

71. Une bonne domestique allemande demande une place de suite, soit comme femme de chambre, soit pour faire un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

Sa figure redevenait tout à fait mauvaise; ses moustaches tremblaient de colère, et je pensais :

— Quelle bonne idée nous avons eue de le bien traiter... Sorlé n'a que de bonnes idées!

Mais il se radoucit tout de suite et se mit à rire, en me posant la main sur le bras et s'écriant :

— Dire que vous êtes des juifs! une espèce de race abominable, tout ce qu'il y a de plus crasseux, de plus sale, de plus ladre... Dire que vous êtes des juifs!... C'est vrai, n'est-ce pas, que vous êtes juifs?

— Oui, monsieur, répondit Sorlé.

— Eh bien! parole d'honneur, ça m'étonne, dit-il, j'en avais tant vu de juifs, en Pologne, en Allemagne, que je pensais : On m'envoie chez des juifs, gare, je vais tout démolir!

Ensuite, comme nous nous taisions, humiliés :

— Allons, ne parlons plus de ça. Vous êtes des braves gens; je serais fâché de vous faire de la peine. Père Moïse, votre main?

Je lui donnai la main.

— Vous me plaisez, dit-il comme attendri. Maintenant, madame Moïse, la chambre à côté?

Nous le conduisimes dans la petite chambre qu'il voulait, et tout de suite il alla reprendre sa giberne, son sabre et son sac dans l'autre en criant :

— Me voilà chez de braves gens! Nous n'aurons pas de désagréments ensemble. Moi, je ne m'inquiète pas de vous; vous, ne vous inquiétez pas de moi. J'entre, je sors, le jour ou la nuit : c'est le sergent Trubert, ça suffit. Et de temps en temps le matin, nous prenons

72. Une femme de chambre bien recommandée, parlant les deux langues, et connaissant son service, cherche une place pour de suite. Informations au bureau d'avis.

73. Une Bernoise, 24 ans, robuste, demande une place de servante; elle sait faire un ordinaire et connaît les travaux de la campagne. S'adr. à Elisabeth Patscher, rue des Chavannes, n° 19, 2me étage.

74. Une Bernoise, robuste, qui sait passablement le français, cherche une place pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. rue des Moulins, n° 15, au rez-de-chaussée.

75. Un homme de 25 ans, parlant et écrivant les deux langues, désire se placer comme domestique de magasin ou comme portier dans un hôtel. S'adr. au bureau d'avis.

76. Une bonne domestique de 35 ans, qui parle les deux langues, sachant faire une cuisine ordinaire, coudre, tricoter, etc., demande à se placer de suite. Elle produira des certificats. S'adr. à Marguerite Bessler, à la Couronne, rue Fleury, Neuchâtel.

77. Une jeune fille de 20 ans, sortant d'une famille honnête de Tschugg, parlant les deux langues, sachant cuire un bon ordinaire et servir à table, désire se placer dans une bonne et respectable maison. Elle pourrait entrer de suite. S'adr. au bureau de cette feuille.

78. Une jeune demoiselle, 22 ans, qui parle les deux langues, ayant reçu une bonne éducation et qui offre toutes les garanties morales désirables, aimerait trouver à Neuchâtel ou dans une ville de la Suisse française, une place de demoiselle de magasin. Le bureau de cette feuille donnera son adresse.

79. Une très-bonne **nourrice** cherche à se placer au plus vite. S'adr. à Mad. Muller, sage-femme, Neubourg, 19.

80. Une bonne domestique, 22 ans, qui sait bien cuire, coudre et tricoter, ainsi que tous les soins du ménage, aimerait trouver une bonne place, pour de suite: bons témoignages. S'adr. au bureau d'avis.

81. Une cuisinière cherche à se placer à Neuchâtel. S'adr. au bureau d'avis.

82. Une servante, neuchâteloise, d'un certain âge, robuste et très-active, cherche à se placer dans un ménage tranquille pour tout faire, en ville ou à la campagne. Elle pourra entrer le 1er mars. S'adr. à M. Faure, pasteur, aux Planchettes.

83. Une bonne domestique, 20 ans, active, parlant les deux langues, cherche à se replacer le plus tôt possible; s'adr. au bureau d'avis.

84. Une domestique parlant les deux langues, porteuse de bons certificats, cherche une place de bonne ou pour tout faire dans un ménage. S'adr. à Mad. Fink, maison Périllard, à Colombier.

85. Une jeune fille âgée de 20 ans, du Val-de-Ruz, qui a de bons certificats, cherche une condition; elle sait faire un bon ordinaire et tous les ouvrages d'un ménage. S'adr. au bureau d'avis.

86. Une jeune fille de 19 à 20 ans, connaissant les deux langues et sachant faire tous les travaux du sexe, désire se placer dans un magasin ou comme sommelière. S'adr. à Mme Brunner, rue des Greniers, n° 9.

87. Une domestique, âgée de 20 ans, forte, parlant les deux langues, cherche à se replacer pour le 1er avril; elle sait faire une bonne cuisine, est au courant de tous les travaux d'un ménage, et des travaux de la campagne. S'adresser chez Bucher, ruelle Fleury, n° 6, au 5me.

notre petit verre, c'est convenu; n'est-ce pas, monsieur Moïse?

— Oui, sergent.

— Et voici la clef de la maison, lui dit Sorlé.

— A la bonne heure... tout est en ordre; maintenant je vais faire un somme. Portez-vous bien, mes amis.

— Dormez bien, sergent!

Nous sortimes aussitôt, et nous l'entendimes se coucher.

— Tu vois, Moïse; tu vois, me dit ma femme tout bas dans l'allée, tout a bien été.

— Oui, lui répondis-je, très-bien, Sorlé, très-bien, ton idée était bonne; et si maintenant les eaux-de-vie arrivent, nous serons heureux.

(A suivre).

(Journal des Débats.) ERKMANN-CHATRIAN.

88. Une jeune fille de 23 ans, très-recommandable, et de toute bonne façon, désirerait se placer à l'étranger dans une famille honorable, pour instruire de jeunes enfants. S'adr. sous les initiales J. A. G. poste-restante, à Lignières.

89. Une jeune Vaudoise, qui parle aussi l'allemand, porteuse de bons certificats, désire se placer de suite comme femme de chambre, bonne ou pour faire un ordinaire, dans une bonne famille. S'adr. au bureau de placement de domestiques, rue du Bassin, n° 8.

90. Un homme marié, âgé de 55 ans, connaissant tous les travaux de la campagne ainsi que la comptabilité agricole, désire trouver une place de maître valet dans une ferme. Il pourrait entrer à la St-Georges. S'adr. à M. Héritier, restaurant de l'Ecluse, à Neuchâtel.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

91. On demande, pour de suite, à la campagne, une fille sachant faire une bonne cuisine et étant au courant des travaux d'un ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. à Mad. Sydler, à Auvernier.

92. Mad. veuve Pernod-Dubied, à Couvet, demande pour le milieu de mars un domestique sachant bien soigner et conduire les chevaux et connaissant les travaux du jardin. De bons certificats sont exigés.

93. On demande, pour entrer en service de suite, une femme de chambre bien recommandée et sachant très-bien coudre. S'adr. au faubourg, n° 70.

94. On demande une bonne ou femme de chambre protestante, sachant parfaitement bien coudre et tailler. Le salaire 4 à 500 fr., l'entrée en mai. S'adr. J. L. 8, poste restante à Duisbourg sur le Rhin (Prusse).

95. On demande pour Lausanne, une femme de chambre de 28 à 30 ans, connaissant bien son service et pouvant fournir de très-bons certificats. Une bonne cuisinière offrant les mêmes garanties, pourrait aussi entrer dans la même maison. Conditions avantageuses. S'adr. faubourg du Lac, n° 15, Neuchâtel.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

96. Le propriétaire d'une pompe de jardin, boulonnée sur un cadre de poutres, et trouvée près du village de Marin, peut la réclamer, contre les frais du présent avis, à Charles Kupfer, à St-Blaise.

97. On a perdu, de Corcelles à Neuchâtel, un **passer-montagne** noir, avec filet rouge. On est prié de le rapporter chez Auguste Grisel, à Corcelles, contre récompense.

98. On a trouvé une pièce d'or. La réclamer en la désignant chez Mme Bouillard, faubourg, ruelle DuPeyrou n° 5, 5me étage. La même offre une chambre pour un monsieur.

99. Il s'est égaré une jolie chatte blanche, tachetée de noir. La rapporter contre récompense rue de l'Hôpital, n° 22, au 2me étage.

100. Trouvé, dans les rablons de la ville, deux **cuillères à café** en argent que l'on peut réclamer, aux conditions ordinaires, au poste de la garde municipale.

AVIS DIVERS.

101. Un jeune homme du canton de St-Gall, qui vient de faire son apprentissage dans une maison de banque et de commission, cherche une place de commis ou de volontaire dans une maison du canton de Neuchâtel. Il peut produire les meilleures références. S'adr. à Rychner, architecte.

102. Un jeune homme bien recommandé et possédant une belle écriture, trouverait à se placer dans une étude de notaire en ville. S'adr. au bureau d'avis.

M. Hahn, maître tailleur, à St-Blaise, maison de M. Frédéric-Auguste Dardel, se recommande au public; il va travailler à la journée dans les maisons, à St-Blaise et à Neuchâtel.

Jeu di 21 février 1867.

Salle du théâtre à Neuchâtel:

GRAND CONCERT

donné par MM. Léopold Brassin, pianiste du duc de Cobourg, Gerhard Brassin, violoniste et Henri Vitzthum, harpiste de S. M. le roi de Bavière.

Le programme donnera le détail des morceaux qui seront exécutés dans ce concert.

Etude du nouveau psautier.

Le public est prévenu qu'à partir de jeudi 14 courant, à 8 heures du soir, il y aura, à la chapelle des Terreaux, et sous la direction de M. le professeur Kurz, des exercices de chant sacré pour l'étude du nouveau psautier, auxquels tout le public est invité à assister.

Le docteur Mergelin est absent pour quelque temps.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE SECTION DE NEUCHÂTEL.

Réunion au gymnase, jeudi 14 février, à 8 heures du soir.

AVIS

Les intéressés sont prévenus que le Département soussigné recevra encore **jusqu'au 19 courant** les inscriptions d'exposants qui désireraient envoyer des *vins ou liqueurs* à l'**Exposition universelle de Paris**. Neuchâtel, le 12 février 1867.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

CONFÉRENCE DU CERCLE DES TRAVAILLEURS
Jeudi, 14 février, à 8 heures du soir.

LE MEXIQUE

par un membre du Cercle.

SOCIÉTÉ NEUCHÂT. D'UTILITÉ PUBLIQUE.
Section de Boudry.

Cours public du samedi 16 février 1867, à 7 h. du soir dans le temple de Colombier

Mes voyages dans les régions N.-O. de l'Amérique.
par M. E. DESOR prof.

CONFÉRENCES PUBLIQUES POUR HOMMES.
Lundi 18 février.

LYCURGUE ET SOLON,
ou
SPARTE ET ATHÈNE.

112. Une famille de St-Gall désire placer pour le mois d'avril son fils de 17 ans, en échange d'un fils ou d'une fille environ du même âge, dans une bonne maison de la Suisse française. Des offres affranchies seront reçues par M. Ulrich, instituteur, à Zurich, (ci-devant professeur à la Chaux-de-Fonds), qui aura la complaisance de donner tous les renseignements nécessaires.

CERCLE DES TRAVAILLEURS

MM. les membres du Cercle sont convoqués en assemblée générale annuelle le samedi 16 février, à 8 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

Rapport sur l'exercice de 1866.

Renouvellement du Comité.

Renouvellement des auditeurs de comptes.

Une femme se recommande pour toutes espèces de raccommodages en lingerie, bas, etc. S'adr. rue des Moulins, n° 29, au 1^{er} étage.

Une ancienne diaconesse, qui a fait un séjour de quelques années en Hollande, se propose d'ouvrir prochainement une **école enfantine** au centre de la ville. Les parents qui seraient désireux d'y envoyer leurs enfants sont priés de bien vouloir s'inscrire jusqu'à la fin du mois, chez M. Louis Jeanneret, rue St-Maurice, 4, 1^{er} étage, où il leur sera donné de plus amples renseignements. Les enfants seront admis de l'âge de 3 à 7 ans.

Une **Société horticole** cantonale s'étant constituée dans le but de développer l'horticulture en général, les personnes qui désireraient en faire partie peuvent se procurer les statuts chez le soussigné. La première assemblée aura lieu à Neuchâtel, non pas le dimanche 5 février, comme cela a été annoncé par erreur dans une précédente feuille, mais le **DIMANCHE 17 février**, à 2 heures, dans la salle de la Justice de paix, à l'hôtel-de-ville.

ORDRE DU JOUR : Nomination du Comité. Propositions diverses.

Neuchâtel, le 28 janvier 1867.

Au nom du Comité provisoire :

Le secrétaire, Ch. ULRICH,
jardinier-fleuriste.

Dans une bonne maison particulière, on offre à des jeunes gens la pension avec de jolies chambres meublées. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

Compagnie des vigneron.

MM. les membres de la Compagnie sont convoqués en assemblée générale, pour le vendredi 15 février, à 11 heures du matin, à l'hôtel-de-ville. La question du maintien ou de la suppression du *ban des vendanges* devant y être traitée, il est à désirer que la réunion soit aussi nombreuse que possible.

MM. les propriétaires de vignes qui veulent devenir membres de la dite Compagnie sont invités à s'adresser à cet effet jusqu'au jour indiqué, à son secrétaire, M. Jean de Merveilleux.

Il est en outre rappelé aux propriétaires non-bourgeois qu'ils peuvent se mettre au bénéfice des visites que fait faire la Compagnie, en se faisant recevoir à titre de membres externes. Le Comité prend la liberté de les engager vivement à profiter de cet avantage, car il serait à désirer, dans l'intérêt de la culture, que tous les propriétaires de vignes consentissent à soumettre les leurs à la visite des experts de la Compagnie *Le Comité.*

119. Une honnête famille de Zurich recevrait en pension, à un prix raisonnable, une jeune fille de 15 à 15 ans, qui pourrait fréquenter les bonnes écoles de la ville et recevrait les soins d'une mère, avec la surveillance nécessaire. S'adr., pour informations, à Mlle Zimmermann, rue des Epancheurs.

BAINS.

Le tenancier des bains, rue de la Place-d'Armes, annonce à l'honorable public qu'il vient de compléter son établissement par l'installation d'un appareil à bains d'air chaud et à fumigations, recommandés contre le rhumatisme et les névralgies

L'URBAINE.

Compagnie d'assurances contre l'incendie.

Assure à des prix très-réduits toutes propriétés susceptibles d'être détruites ou endommagées par le feu, telles que mobiliers, récoltes, marchandises, fabriques et usines, etc.; répond également des dommages occasionnés par l'incendie, provenant du feu du ciel, et de ceux qui résultent de l'explosion du gaz, lors même que l'explosion n'est pas suivie d'incendie. Par suite d'une récente décision, elle garantit les assurés même contre les dommages causés par la foudre, qu'il y ait ou non incendie.

Le montant des pertes est payé comptant et sans aucune retenue.

Les garanties offertes aux assurés par la Compagnie, se composent de son fonds social et de réserves de diverse nature, représentant une somme de plus de **vingt-sept millions de francs.**

Taux de prime pour mobiliers et marchandises ordinaires, 60 c. par mille francs de valeur. Agence à Neuchâtel, chez M. Edouard Bovet, commissionnaire.

HOTEL SUISSE,

DÉSIGNÉ SOUS LE NOM DE

GRAND HOTEL MOLIERE

tenu par Mad. veuve PINGEON, de Neuchâtel.

PARIS,

rue Fontaine-Molière, 59 et 59 bis.

MM. les voyageurs trouveront des chambres à prix modérés.

Déjeuners et dîners à volonté.

123. Une femme expérimentée, qui a pratiqué pendant 25 ans l'état de sage-femme, s'offre pour garde-malade. Pour plus amples informations, s'adresser à Mlle Petitpierre, sage-femme, à Neuchâtel.

124. On demande un jeune homme de bonne conduite, comme apprenti relieur. S'adr. à M. Welti, rue de l'Hôpital, n° 2.

SOCIÉTÉ SUISSE

POUR L'ASSURANCE DU MOBILIER CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1826.

Siège de l'Administration centrale: BERNE.

Capital assuré au 30 Juin 1866: Fr. 660,000,000.

S'adresser à

MM. Charles SCHINZ, agent principal, à Neuchâtel.

Paul DARDEL, à Saint-Blaise.

Alf. QUINCHE, à Cressier.

Alexandre GICOT, au Landeron.

BONHOTE frères, à Pesieux.

126. On demande pour une maison de gros, à Genève, un apprenti âgé de 16 ans au moins; on accorderait une rétribution suivant les capacités du jeune homme. S'adresser à M. A. Thiébaud, faubourg de l'Hôpital, 55.

Crédit foncier neuchâtelois.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

Le dividende de l'exercice 1866, fixé par l'assemblée générale à **fr. 25 par action**, peut être encaissé dès ce jour, sur présentation du coupon, à la caisse de la Société à Neuchâtel, et dans les agences. Neuchâtel, 7 février 1867. LE DIRECTEUR.

AVIS

La section de Neuchâtel de la **Société fraternelle de Prévoyance**, a, dans son assemblée générale du 5 janvier dernier, nommé les citoyens ci-après membres du Comité pour l'année 1867:

Président, Gacon F., Temple-neuf 70.

Vice-président, Auberson H., Parcs, 17.

Secrét.-Caissier, Redard Ed., Halles, 1.

Caissier-adjoint, Delay J., Concert, 1

Commissaire, Gédet L., Fahys, 6.

» Zimmermann H., Chavannes 5.

» Borel-Grangier, L., Parcs, 5.

» Lambert, J.-J., St-Honoré, 3.

» Guillod, J., Faubourg, 42.

Les communiés d'Areuse, sont convoqués en assemblée générale, pour vendredi 15 février courant à 9 heures du matin, dans le local de M^{me} veuve Barbier-Seiler, à Areuse.

Au nom du Conseil administratif,

Le Secrétaire,

H. SEILER.

LA SOCIÉTÉ pour l'avancement des Sciences sociales voulant faciliter l'introduction de la peinture sur émail dans notre pays, a nommé une commission chargée de faire le nécessaire pour amener la réussite de cette entreprise. Les personnes qui seraient disposées à apprendre cet art, sont priées de s'adresser jusqu'à la fin de février aux membres de la commission qui leur feront connaître les conditions d'apprentissage, savoir à

MM. Ch. Jeanjaquet, fabr. de bijouterie

Gustave DuBois de Pury.

J. Borel-Courvoisier, fab. d'horlogerie.

Ch. Jacotet, id.

et Louis DuPasquier, à Marin.

Ouverture de bureau.

Le soussigné fait savoir à l'honorable public qu'il vient d'ouvrir pour son compte particulier, au rez-de-chaussée de la maison Monvert, rue du Faubourg du Lac, n° 4, vis-à-vis de la Maison neuve, un **bureau spécial de rédaction en tous genres, de traductions en plusieurs langues et d'affaires à la commission.** Prix très-réduits. Promptitude et discrétion sont assurées. Aug. CONVERT fils.

152. Une jeune personne de 21 ans, d'une honnête famille de Lucerne, voulant apprendre le français, désire faire un échange avec une jeune fille ou un jeune garçon de Neuchâtel qui pourrait fréquenter les écoles de Lucerne; dans le cas où elle ne trouverait personne disposé à faire un échange, comme elle sait parfaitement coudre, elle se placerait volontiers dans un magasin de cette ville et ne demanderait pas de salaire. S'adr. au bureau d'avis.

MADAME ARND ayant remis sa pension alimentaire, prie les personnes qui lui doivent et celles à qui elle peut devoir, de s'adresser à son fils, jusqu'au 15 courant, rue des Epancheurs, n° 8, 4^{er} étage.

Nouvelles.

Prusse. — Le traité de la fédération du Nord a été signé samedi. Le même jour, le roi a prononcé des discours pour la clôture de la session des Chambres.

Le roi espère que les provinces «acquises» participeront avec un zèle croissant au développement de la Prusse, et que le peuple allemand, dès qu'il saura conserver la paix intérieure et extérieure, pourra jouir sur la base d'une organisation unitaire, des avantages auxquels il est appelé par la Providence, par sa force propre et par sa civilisation.

«Je considérerai, a dit S.M., comme la plus belle gloire de mon règne si Dieu m'appelle à faire servir la puissance de mon peuple à l'établissement d'une union durable entre les princes et les peuples allemands.»

Zurich. — Après un séjour de deux semaines à Zurich, l'impératrice d'Autriche est partie le 8 pour retourner à Vienne, en s'arrêtant une journée à Munich, auprès de ses parents.

Berne. — Le 4 février, trois gendarmes ont amené le fameux voleur Schneeberger dans les prisons d'Arberg, où il a été immédiatement revêtu de la tenue de prison et enchaîné aux pieds et aux mains. On sait, en effet, qu'avant de subir sa détention à Neuchâtel, Schneeberger a encore un vieux compte à régler dans les cantons de Berne et d'Argovie.

Le 6 au soir, deux wagons chargés, l'un de farine, l'autre d'échalas, ont été enlevés par l'ouragan à la gare du Landeron et lancés à toute vitesse contre celle de Neuveville, où ils sont venus échouer sur la plaque tournante. La locomotive qui était remise s'est trouvée ainsi bloquée, et l'on a dû faire venir une machine de secours de Neuchâtel pour y amener le dernier train.

Neuchâtel. — La représentation d'*Othello*, donnée samedi soir à notre théâtre, a répondu entièrement à l'attente du nombreux public qui y assistait. C'était en effet un événement bien nouveau pour notre petite scène, que d'entendre le chef d'œuvre de Shakespeare interprété par un acteur de la race noire, et cela avec autant de supériorité. M. Ira Aldridge se distingue par la sobriété et la dignité de ses gestes, par le naturel parfait de son jeu, par la puissance avec laquelle il réussit à peindre les mouvements les plus violents de l'âme et de la passion. On oubliait presque, en l'entendant, qu'il s'exprimait dans une langue que peu d'auditeurs pouvaient comprendre. Ajoutons qu'il a été parfaitement secondé par Mme Déborah dans le rôle difficile de Desdemone.

Le conseil municipal a autorisé le club jurassien à introduire, dans un des massifs du jardin anglais, la collection de plantes alpines que M. Ch. Godet a concédée à cette société. Dans le but de couvrir les frais que nécessitera cette plantation et son entretien, le club jurassien donnera, dans le commencement du mois de mars, une soirée pour laquelle plusieurs professeurs ont promis leur concours. La carte d'entrée, fixée à fr. 1 (pour les élèves 50 cent.), portera un charmant dessin colorié de la rose des Alpes.

(Premier Mars.)

La route entre le Landeron et Cerlier étant sous l'eau depuis plusieurs jours, la circulation est devenue impossible pour les piétons.

Le *Journal de Genève* attire l'attention du public sur une émission de pièces fausses de 5 fr. en or, qui paraît avoir été faite dans cette ville. Ces pièces portent la tête de l'empereur Napoléon, avec le millésime de 1859, et la lettre monétaire A sous le nœud de la couronne au revers de la pièce. Comme ces pièces sont très bien imitées, et qu'elles ont à peu près le même poids que les véritables, il est bon de savoir qu'on peut les reconnaître: 1° au son; 2° aux palmes du revers, plus rapprochées dans les fausses pièces que dans les véritables; 3° au nom du graveur Barre, qui est très indistinct; 4° enfin aux lettres du mot franc, qui ne sont pas parfaitement alignées.

Le Locle compte actuellement 9887 habitants, dont 5791 Neuchâtelois, 3002 confédérés et 1094 étrangers à la Suisse; le sexe féminin dépasse l'autre d'environ 600 âmes.